

CHARTE DE PARTENARIAT

Devenir partenaire / adhérent-e de l'association Champ-Contrechamp, c'est soutenir un mouvement pluriel, de dialogue, et de dynamisation des énergies locales.

C'est promouvoir...



... un enracinement géographique et humain : les Cévennes comme ferment commun

Créée en novembre 2001, l'association CHAMP-CONTRECHAMP s'est donné pour objectif d'organiser un Festival annuel de films documentaires, sans palmarès, à Lasalle. Il a reçu le parrainage de personnalités telles que Raymond Aubrac, Armand Gatti, Stéphane Hessel aujourd'hui malheureusement disparues et auxquelles nous rendons hommage. Depuis 2015 le Festival a pris le nom de Doc — Cévennes, pour prendre en compte son rayonnement croissant. Il puise sa force et sa pérennité dans l'engagement des habitants, héritiers d'une identité forgée dans un terroir et une histoire porteuse des valeurs de résistance et de partage, valeurs que le Festival entend défendre et perpétuer.



... une invitation à la découverte du documentaire de création

Nous subissons un flot d'images, charrié indifféremment par les reportages et magazines télévisuels.

Le Festival a l'ambition de présenter des documentaires de création, qui rompent avec cette uniformisation de l'information. Nous donnons la parole à d'authentiques réalisateurs qui par leur vision personnelle bousculent, questionnent, instruisent, donnent à penser. A travers une forme esthétique exigeante, leurs films suscitent (ou ressuscitent) l'esprit critique, sans rien perdre des attraits et des séductions que l'on croit trop souvent être l'apanage des seuls films de fiction.

Mais leur impact est plus grand, quand la conscience de chacun est touchée par une approche singulière, exemplaire, qui témoigne de réalités méprisées ou occultées.

Dans la durée, les films documentaires préservent et fortifient notre mémoire collective.



... la rencontre du jeune public et un encouragement à sa créativité

Cette richesse trop souvent méconnue, nous souhaitons la faire découvrir aux générations montantes. Depuis 2002, nous proposons une démarche pédagogique en direction de ce public, différenciée selon qu'elle s'adresse aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes.

D'une part, le Festival suscite des vocations en proposant une mise en pratique qui passe par la création d'ateliers au cours de l'année. D'autre part, il se veut aussi une fenêtre sur la jeune création. Régulièrement, des « premiers films documentaires » sont proposés en première diffusion dans le cadre du Festival.

C'est donc l'occasion, pour des cinéastes qui font leurs premières armes, de rencontrer un public de cinéphiles et de professionnels.







... le partage et la convivialité

Pour l'association et ses partenaires, le Festival ne se limite pas à la seule diffusion de films documentaires. Nous le voulons différent d'un produit de « consommation ». Doc-Cévennes souhaite favoriser la rencontre entre les professionnels et le public. Nous proscrivons les espaces VIP, les signes extérieurs de notabilité. Les intervenants et intervenantes invités sont hébergés chez l'habitant. Comme dans les autres lieux des Cévennes où se déroule le Festival, l'accueil des festivaliers et des professionnels est celui que l'on réserve à des amis.



... un dynamisme culturel et économique

Nous pensons que la culture, au-delà de son pouvoir de divertissement, est un substrat vital pour dynamiser l'économie des vallées cévenoles, et un pôle d'attractivité pour de nouvelles activités.

Pour le territoire cévenol, ce Festival est donc une source d'émulation, une incitation au développement.

Ainsi que le rappelle l'article 2 des statuts de l'Association, son but est de « contribuer à la formation et à la participation à des pratiques culturelles, de favoriser et de promouvoir le développement de la culture par le biais du film documentaire».



... le débat contradictoire et la tolérance

Parce que nous soutenons l'idée que la culture nourrit l'esprit critique, qu'elle éclaire les choix politiques, qu'elle engage notre responsabilité, qu'elle est porteuse de sens et de repères, nous accueillons des films du monde entier. Ils expriment inlassablement la volonté des réalisateurs à discerner, résister et créer.

Par les actions qu'il mène, le Festival contribue à nourrir le débat collectif. Pendant quelques jours, nous réunissons des réalisateurs qui apportent d'autres visions. Nous reprenons à notre compte le second principe de l'Agenda 21 de la Culture : « Il existe de fortes analogies politiques entre les questions culturelles et les questions écologiques, du fait que la culture et l'environnement sont des biens communs de l'humanité. Le souci de l'écologie naît du constat d'un mode de développement économique qui puise de manière excessive dans les ressources naturelles de l'Humanité et dans les biens communs à tous. »



... un engagement fondé sur le respect mutuel

Le Festival international du documentaire en Cévennes s'impose l'application de règles éthiques et déontologiques qu'il souhaite communes aux valeurs de ses partenaires / adhérent-e-s (particuliers, entreprises, fondations et associations).

Dans une démarche d'élargissement social des publics, notre festival s'efforce autant que possible de favoriser des partenariats bénéfiques à une structure et à ses acteurs. Il encourage chaque partenaire / adhérent-e à considérer cette relation comme un outil au service de ses publics ou de ses salarié-e-s.

Nos partenaires / adhérent-e-s peuvent apporter un avis concernant le projet global de la structure ou sur un projet particulier auquel ils contribueraient en partie ou totalité, le dernier mot en matière de décision restant aux organisateurs du Festival.

